

Accord CE/Bosnie-et-Herzégovine: délivrance de visas de court séjour

2007/0140(CNS) - 24/10/2007 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Claudio **FAVA** (PSE, IT), le Parlement européen se rallie totalement à la position de sa commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures et approuve sans amendement, la proposition de décision du Conseil concernant la conclusion de l'accord visant à faciliter la délivrance de visas de court séjour entre la Communauté et la Bosnie-et-Herzégovine.